



**LIVRY-SUR-SEINE**

Mairie de LIVRY-SUR-SEINE

PLACE DE L'ÉGLISE

77000 LIVRY-SUR-SEINE

Téléphone : 01-69-69-23-63

Téléfax : 01-69-69-21-68

## COMpte RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2019

date de convocation:

21 mars 2019

Nombre de Conseillers :

En exercice: 19

présents : 15

votants : 17

(dont 2 pouvoirs)

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf mars, à vingt heures trente, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Dominique GERVAIS, Maire.

<b>Etaient présents</b>	M. GERVAIS, Maire Mme BERTON, Mme GUIEBA, M. DUCAT, M. DAGRON, Mme GEOFFROY, Adjoints M. LE MAOULT, Mme GODEFERT, M. BOULAY, Mme MANDY, M. DENIZON, M. ARNULF, Mme DETHIENNE, Mme BECHIKHI, Mme DECANTE
<b>Absents excusés</b>	M. CHANTOISEAU, M. PERRIER
<b>Pouvoirs</b>	M. SIMON donne pouvoir à Mme DECANTE Mme TEZZON donne pouvoir à M. DAGRON
<b>Secrétaire de séance</b>	Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, M. LE MAOULT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

### I APPROBATION DES COMPTE-RENDUS PRECEDENTS

APPROUVE les comptes rendus des séances du 12 octobre et 14 décembre 2018.

### II DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

DESIGNE M. LE MAOULT comme secrétaire de séance.

### III INFORMATIONS GENERALES

M. le Maire informe :

- Du déménagement de la Mairie au Fief du Pré lundi 1<sup>er</sup> et mardi 2 avril. La Mairie devrait être ouverte au public en principe mercredi 3 avril 2019. Remercie les services administratifs et techniques ainsi que les élus pour le travail fourni dans le cadre de ce déménagement.
- Que le compromis de vente de la Mairie actuelle avec la Fédération Départementale des Foyers Ruraux a été signé, au prix fixé par le Service des Domaines.
- Que la transformation du CHU en CHRS est en bonne voie sous réserve de la décision de la DRILH.
- De la réunion Fibre optique avec Orange le 22 mars dernier. 3 armoires vont être installées, les logements seront raccordables 2<sup>ème</sup> semestre 2019. Le déploiement de la fibre sera terminé en 2020.

### IV LISTE DES DECISIONS DU MAIRE

Décision 2018/23 relative à l'avenant n°1 au marché de révision du PLU

Décision 2018/24 relative à l'avenant n°1 au marché de restauration scolaire (régularisation TVA)

Décision 2019/01 relative à l'avenant n°2 au marché de restauration scolaire (mise à disposition du personnel ELITE)

Décision 2019/02 relative à la révision du loyer du local psychologue

Décision 2019/03 relative à la convention de médecine professionnelle avec le CDG 77

Décision 2019/04 relative au contrat d'entretien de l'horloge de l'église avec Huhez

Décision 2019/05 relative à l'option 3 du marché de révision du PLU (étude environnementale)

Décision 2019/06 relative à la révision du loyer de la boulangerie

Décision 2019/07 relative à l'assurance dommage ouvrage AXA pour les travaux au Fief du Pré

### V AFFAIRES GENERALES – Rapporteur M. Gervais

PROCEDE à l'élection de Monsieur DENIZON en qualité de deuxième adjoint, en remplacement de Monsieur DUCAT, démissionnaire.

**APPROUVE** les indemnités de fonction.

**APPROUVE** la désaffectation, le déclassement et la vente de la Mairie actuelle, Place de l'Eglise.

## **VI FINANCES – Rapporteur Mme Geoffroy**

### **POINT 1 Budget Général**

**APPROUVE** le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2018,

**CONSTATE** un excédent en section de fonctionnement de 813 630.46 euros et un excédent d'investissement de 78 687.20 euros.

**DECIDE** d'affecter le résultat excédentaire au Budget Primitif 2019 de la façon suivante :

637 554.33 euros à l'article 002 de la section de fonctionnement et 176 076.13 euros affectés en réserves à l'article 1068 de la section d'investissement,

**DECIDE** de fixer à la somme de 773 903 € le produit des impôts locaux à percevoir au titre de l'exercice 2019,

**FIXE** comme suit les taux directs locaux des trois taxes à percevoir au titre de l'année 2019 avec une augmentation de 0.6% pour la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés bâties :

<b>Taxes</b>	<b>Taux 2019</b>
Taxe d'Habitation	10.63 %
Foncier bâti	17.23 %
Foncier non bâti	92,37 %

**DECIDE** de fixer comme suit les subventions de fonctionnement et **RAPPELLE** que les subventions aux associations peuvent varier d'une année sur l'autre en fonction d'évènements ponctuels :

	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>BP 2019</b>
<b>Commune</b>			
CCAS	22 000,00	25 000,00	20 000,00
Affranchissement Ecole Primaire	200,00	0,00	0
<b>Sous total 1</b>	<b>22 200,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
<b>Investissement</b>			
ALJEC	0,00	0,00	0,00
SDESM (fresque)	576,00	1 000,00	600,00
<b>Sous total 2</b>	<b>576,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>600,00</b>
<b>Associations</b>			
ALJEC adultes	3 520,00	3 520,00	3 520,00
ALJEC jeunes	3 780,00	3 780,00	3 780,00
ALJEC Subvention exceptionnelle	0,00	0,00	5 000,00
ALJEC (Club des Anciens)	950,00	950,00	950,00
ARPAC	0,00	400,00	400,00
ARVAL	200,00	200,00	200,00
C.O.S	8 700,00	8 500,00	8 600,00
Comité d'Animation	100,00	500,00	500,00
Donneurs de sang	450,00	450,00	450,00
Jardins de Livry	500,00	500,00	250,00
Livry-Environnement	400,00	300,00	300,00
Petits Minots	3 500,00	3 000,00	3 000,00
Secours Populaire	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Secours Catholique	300,00	300,00	300,00
Société de Chasse	200,00	0,00	200,00
Les Vitraux de Livry	100,00	100,00	100,00
Les Vitraux de Livry Subvention Exep.	1 500,00	0,00	
Club de Football La Rochette/VLP	500,00	600,00	720,00
VLP Judo	260,00	0,00	260,00

APIL (Parents d'élèves)	0.00	100,00	100,00
Rivage (Ex APMAD + CCGM)	867,00	877,00	877,00
Soleil d'Automne	160,00	160,00	160,00
Collège La Mare aux Champs	780,00	840,00	860,00
Lycée Simone Signoret (Voyage)			320,00
<b>Sous total 3</b>	<b>27.767,00</b>	<b>26 077,00</b>	<b>31 847,00</b>
<b>Familles</b>			
Ecole de musique (1)	1 533,00	1 955,55	2 000,00
Carte Imagin'R Année 2016/2017		1 794,00	0,00
<b>Sous total 4</b>	<b>1 533,00</b>	<b>3 749,55</b>	<b>2 000,00</b>
<i>Crédits non affectés</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>1 700,00</i>
<b>Sous total avec réserve</b>	<b>29 300,00</b>	<b>29 826,55</b>	<b>35 547,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>52 076,00</b>	<b>55 826,55</b>	<b>56 147,00</b>

**FIXE à 153 €** la participation de la Société de Chasse à la location des bois communaux pour l'année 2019,  
**VOTE** le Budget Primitif 2019 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 911 900 € en section de fonctionnement et à 1 332 686 € en section d'investissement.

#### **POINT 2 Budget de l'Eau**

**APPROUVE** le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2018 du budget annexe de l'eau,  
**CONSTATE** un excédent en section d'exploitation de 28 392.72 € un déficit en section d'investissement de 365.10 €,

**DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit : 18 541.74 € au compte 002 « excédent 2018 reporté », section d'exploitation et 9 850.98 € au compte 1068 Excédent de fonctionnement, section d'investissement,

**VOTE** le budget annexe de l'eau 2019 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 66 048.74 € en section d'exploitation et 42 581.98 € en section d'investissement.

#### **VII TRAVAUX – Rapporteur M. Ducat**

**APPROUVE** la délégation de travaux d'éclairage public Programme 2019 au SDESM.

**ARRETE** le Plan Communal de Sauvegarde et le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

**APPROUVE** le renouvellement de la convention abri-voyageurs Place Mouton avec le Département 77.

**S'ENGAGE** à réaliser les contrôles en assainissement des bâtiments communaux.

#### **VIII URBANISME – Rapporteur M. Dagon**

**APPROUVE** l'avenant n°3 à la convention d'intervention foncière conclue en 2013 avec l'EPFIF

**TIRE** le Bilan de la concertation préalable et **ARRETE** le projet de Plan Local d'Urbanisme

#### **IX QUESTIONS DIVERSES**

**APPROUVE** la convention avec INITIATIVE 77

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H00.**


  
 Le Maire, Dominique GERVAIS